

Chiffrage des accords

En harmonie classique, le chiffrage des accords désigne l'ensemble des signes conventionnels — principalement des chiffres, précisément, plus quelques signes annexes — que l'on place au-dessus — parfois au-dessous — de la partie de basse, afin d'indiquer la manière de réaliser les accords. Ce procédé de notation « en raccourci » de basse chiffrée était très utilisé aux XVII^e et XVIII^e siècles sous le nom de basse continue ou continuo.

Chiffres arabes du chiffrage

Chaque chiffre désigne une note, ou plus précisément, l'intervalle — « 2 », pour une seconde, « 3 » pour une tierce, « 4 », pour une quarte, etc. — situé entre cette note et la basse de l'accord, cet intervalle pouvant être éventuellement redoublé (exemple A).

- *Ordinairement, en cas de pluralité de chiffres, ceux-ci sont disposés de manière ascendante et par ordre croissant : « 2, 3, 4, 5, etc. » (exemple A). La réalisation de l'accord au-dessus de la note de basse est alors laissée au libre choix de l'exécutant, lequel peut doubler la note qu'il veut, opter pour la position serrée ou large, redoubler éventuellement certains intervalles, etc. (exemple B).*
- *Si les chiffres ne se suivent pas dans l'ordre croissant, c'est que l'accord réclame une disposition spéciale, voulue, soit par le compositeur lui-même (exemple C), soit par les propres règles de réalisation de ce type d'accord.*

Certains accords de cinq notes en effet, exigent une disposition spéciale ; dans ce cas, l'ordre ascendant des chiffres représente cette disposition.

- *L'armure permet de déterminer le qualificatif de l'intervalle en question — majeur, mineur, juste, etc. —, toutefois un intervalle diminué — quinte et septième, essentiellement — est généralement indiqué par un chiffre barré (exemple D).*

- Certains chiffres peuvent être sous-entendus. C'est très souvent le cas de la tierce de la basse (exemple E), ou encore celui de la quinte de la basse lorsque celle-ci est juste. En conséquence, lorsque il n'y a aucun chiffre, c'est l'accord parfait — donc, fondamental, majeur ou mineur, selon le cas — qui est voulu (exemple F).
- Exemples :

- Il n'est pas superflu d'insister sur le fait que les chiffres arabes représentent les intervalles que forment les notes de l'accord « par rapport à la basse », et non pas par rapport à la fondamentale.

Par exemple, le chiffrage du deuxième renversement de l'accord de trois sons do-fa-la, est effectué au moyen de deux chiffres, un « 4 » et un « 6 », au-dessus du do de la basse ; le « 4 », signifiant une « quarte », représente la fondamentale — fa —, et le « 6 », signifiant une « sixte », représente la tierce — la — :

Nom des notes par rapport à la FONDAMENTALE	Nom des notes par rapport à la Basse	Basse chiffrée
Tierce	Sixte	Exemples de réalisation
FONDAMENTALE	Quarte	
Quinte	BASSE	6 4

Il est donc très prudent, lorsqu'on parle par exemple d'une « tierce », de préciser s'il s'agit de la tierce « de l'accord » — autrement dit, la tierce de la fondamentale — ou bien s'il s'agit de la tierce « de la basse », représentée par le chiffrage, ceci, afin d'éviter tout malentendu en cas d'accord renversé.

Symboles annexes du chiffrage

- Une altération accidentelle devant un chiffre affecte la note représentée par ce chiffre (exemple A). Une altération accidentelle non suivie d'un chiffre affecte la tierce de la basse qui est alors sous-entendue (exemple B).

Certains chiffrages spéciaux ne comportent aucune altération accidentelle : il s'agit essentiellement des accords de quatre et cinq notes placés sur la dominante. Dans ce cas en effet, le chiffrage, suffisamment précis par lui-même — il indique et le chiffre et le qualificatif de chaque intervalle de l'accord à réaliser —, rend toute altération superflue.

- Une petite croix (+) représente la sensible ; on place celle-ci devant le chiffre de l'intervalle correspondant à cette sensible. Notons qu'on utilise ce signe exclusivement dans les accords de septième et neuvième de dominante (exemple C).
- Une ligne horizontale après un chiffre indique la prolongation d'une ou plusieurs notes de l'accord, sans interdire d'éventuels changements de position (exemple D).
- Une ligne horizontale avant un chiffre est employée exceptionnellement pour le chiffrage du retard de la basse.
- Un zéro indique une absence d'harmonie (exemple E).
- Exemples :

The image shows a musical staff with five measures, labeled A through E. The staff is in G major (one sharp) and 8/8 time. Measure A: Chord symbol $\flat 6_4$ (F major), notes G4, B4, D5, F5. Measure B: Chord symbol $6\sharp$ (D major), notes G4, B4, D5, F#5. Measure C: Chord symbol $7+$ (E7), notes G4, B4, D5, F5, G5. Measure D: Chord symbol 5 with a horizontal line underneath, notes G4, B4, D5, F5, G5. Measure E: Chord symbol 0 with a horizontal line above it, notes G4, B4, D5, F5, G5.

Références

Claude Abromont, Eugène de Montalembert, Guide de la Théorie de la musique, Fayard - Henry Lemoine, 2001 (ISBN 978-2213613048)